

RECRUTE

CHARGÉ(E) DE SUIVI BÂTIMENTS - SECTEUR 4 (BELLEVIGNE-EN-LAYON)

Type de recrutement :	Fonctionnaire ou, à défaut, CDD d'une durée de 3 ans reconductible (6 ans au total) puis possibilité de CDI.
Cadre d'emplois :	Technicien territorial (catégorie B), Agent de maîtrise (catégorie C)
Régime de temps de travail :	Temps complet
Date limite de candidature :	11 octobre 2026
Date prévue de recrutement :	1 ^{er} janvier 2027 (un tuilage est prévu)

CONTEXTE

➤ Notre structure, nos valeurs

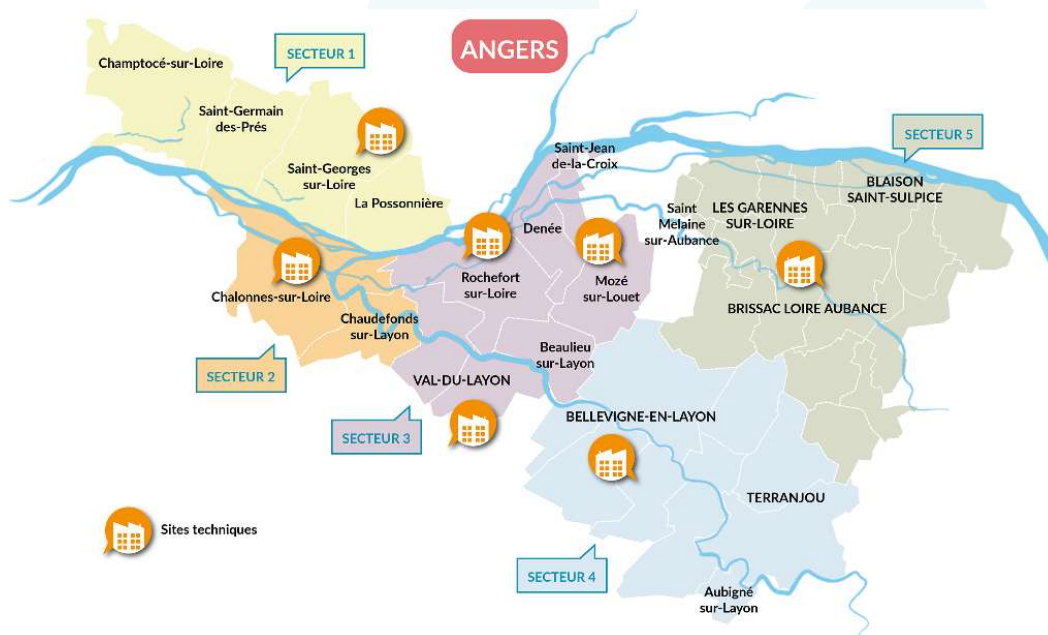
Chez nous, communauté de communes, notre cœur de métier c'est la valorisation des communes de notre territoire. Nos missions sont diverses : l'entretien des communes (espaces publics, bâtiments, espaces verts, etc.) et l'accompagnement dans leurs projets de développement (voirie, assainissement, urbanisme, culture, petite enfance, et bien d'autres encore !).

Notre sens au travail : agir pour l'intérêt général, se rendre utile au quotidien pour les communes et leurs habitants.

Devenez acteur de notre engagement pour un service public de proximité, incarnant ainsi nos valeurs de solidarité, de développement durable du territoire et d'amélioration quotidienne du cadre de vie de nos concitoyens.

➤ Votre service

Vous évoluez au sein des services techniques en charge de l'entretien quotidien des communes. Ces services sont répartis en 5 secteurs géographiques, chaque secteur disposant de son propre site, de sa propre organisation et des propres moyens. Plus précisément, vous évoluez au secteur 4, qui entretient les deux communes de son secteur : Terranjou et Bellevigne-en-Layon.



Le secteur 4 compte actuellement une trentaine d'agents, tous services confondus :

- Direction : 1 responsable secteur + 1 assistant administratif + 2 assistants techniques (1 espaces publics et 1 bâtiments).
- Espaces verts : 1 chef d'équipe + 7 agents environ.
- Proximité (propreté urbaine et gestion des manifestations publiques) : 1 chef d'équipe + 6 agents.
- Bâtiments (maintenances des bâtiments communaux) : 1 agent.
- Voirie (entretien des routes et chemins, signalisation routière, etc.) : 1 chef d'équipe + 5 agents.

MISSIONS

Votre rôle :

Les services techniques du secteur gèrent un patrimoine de 174 bâtiments communaux (écoles, mairies, salles communales, aires de jeux, gymnases, etc.). L'entretien et la maintenance est assuré :

- en régie, par le service bâtiments, pour les interventions de 1^{er} niveau ;
- par des prestataires pour les opérations de plus grande ampleur.

Dans ce contexte, votre rôle consiste à organiser le travail de l'équipe en régie (encadrement de 1 agent) et à suivre les interventions des différents prestataires.

Vos missions :

Sous l'encadrement du responsable de secteur, et suivant les besoins des communes, vous réalisez les missions suivantes :

• **Contrôles et suivi réglementaire des ERP (établissements recevant du public)**

Vous assurez le suivi de la sécurité et de la conformité réglementaire des bâtiments et équipements communaux.

- Organiser et suivre les contrôles réglementaires périodiques (bâtiments, aires de jeux, équipements sportifs).
- Préparer et suivre les commissions de sécurité, notamment la tenue et mise à jour des registres de sécurité. Assurer le suivi des prescriptions et observations formulées à l'issue des contrôles, en lien avec les services et entreprises.
- Planifier la maintenance des équipements de sécurité (incendie, extincteurs, désenfumage, etc.).
- Assurer le suivi des dossiers de sécurité et d'accessibilité, de leur constitution jusqu'à la réalisation des travaux et démarches réglementaires associées (Ad'AP, déclarations, autorisations, etc.).
- Mettre à jour et numériser les documents réglementaires et techniques relatifs aux bâtiments.

• **Suivi des demandes d'intervention et organisation de l'activité**

Vous assurez le traitement des demandes d'intervention formulées par les communes et coordonnez leur réalisation, qu'elles soient effectuées en régie ou confiées à des prestataires.

- Traiter les demandes d'intervention dans OpenGST (logiciel de suivi au service des communes).
- Prioriser les interventions et déterminer le mode adapté : régie ou recours à une entreprise extérieure.
- Planifier l'activité de l'agent bâtiments (régie), en fonction des priorités, urgences et contraintes.
- Coordonner les interventions des entreprises extérieures, de la demande de devis jusqu'à la réalisation des travaux.
- Assurer le suivi des délais, des coûts et de la qualité des interventions (contrôle de la bonne réalisation et, le cas échéant, demander des actions correctives).
- Assurer un reporting régulier auprès des communes et des élus sur l'avancement des interventions et travaux.
- Renseigner et mettre à jour les informations dans OpenGST afin de garantir la traçabilité des interventions.
- Participer ponctuellement aux interventions de terrain, notamment en période de congés ou de forte activité.

• **Activités transversales**

Vous contribuez également au suivi administratif et budgétaire des opérations liées aux bâtiments (en lien avec le responsable et l'assistance de secteur ainsi que les services internes commande publique et finances).

- Marchés publics :
 - Contribuer à l'élaboration des dossiers de consultation et à la rédaction de CCTP (cahier des charges technique).
 - Analyser les offres (rédaction du rapport d'analyse).
 - Participer au choix du maître d'œuvre et à la rédaction des rapports d'analyse.
 - Suivre l'exécution du marché (au plan technique, administratif et budgétaire).
- Suivi administratif et comptable :
 - Création et suivi de demandes d'achats (via logiciel dédié), lien avec les entreprises.
 - Suivi de facturation et d'exécution comptable.
- Encadrement (1 agent) :
 - Arbitrer et valider les demandes (congés, absences, formations, etc.).
 - Réaliser l'entretien professionnel annuel de l'agent.

CONDITIONS D'EXERCICE

- **Lieu d'embauche** : Thouarcé, au centre des services techniques.
- **Temps de travail** : au choix 37h30 (générant 15 jours de RTT) ou 35h (sans RTT).
- **Horaires** : plages fixes 9h-12h et 14h-17h. En dehors, modulation en accord avec le responsable de secteur.
- **Contraintes d'exercice** : travail en bureau partagé, réunions en soirée (très occasionnelles).
- **Déplacements** : fréquents, sur l'ensemble du territoire du secteur (véhicule de service sans remisage à domicile).
- **Interlocuteurs** : élus, entreprises, bureaux de contrôle, gestionnaires de locaux, associations, etc.

RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES

• Pourquoi nous rejoindre ?

Ce poste vous offre l'opportunité de contribuer chaque jour à la sécurité, à la qualité et à la pérennité des bâtiments communaux. Vous intervenez sur des missions concrètes et variées, au croisement du suivi réglementaire, de la coordination des interventions et de l'accompagnement des communes. Vous exercez ainsi un métier utile, polyvalent et pleinement ancré dans le service public de proximité.

• Rémunération : statutaire (grille de la fonction publique) + SFT (si enfants à charge) + primes :

- Mensuelle : IFSE (suivant la technicité du poste et l'expérience).
- Annuelle : CIA (suivant la manière de servir – sous conditions).
- Prime mobilité durable (si covoiturage et/ou vélo – sous conditions).

• Avantages :

- RTT (si choix 37h30): 15 jours par an (en plus des 25 jours de congés annuels), compte épargne temps (CET).
- Comité d'entreprise (prestations consultables sur cnas.fr).
- Prévoyance (maintien de salaire en cas d'arrêt) : contrat employeur obligatoire avec prise en charge partielle par la collectivité.
- Mutuelle : la collectivité participe au financement de votre mutuelle, si vous disposez d'un contrat labellisé.
- EPI (équipements protection individuelle) : fournis.

• Perspectives d'évolutions (possibilités) :

- Sur le poste : accès à des formations de perfectionnement et préparation concours (catalogue sur cnfpt.fr).
- Dans notre structure (possibilités) : mutation en interne dans un autre service et/ou dans un autre secteur (4 autres secteurs au sein de la CCLLA).

PROFIL

- Idéalement, diplômé(e) dans le domaine du bâtiment (ex : pilotage de travaux, maintenance du patrimoine bâti, études de conception, etc.). A défaut, vous disposez d'une expérience avérée et de connaissances nécessaires en lien avec des activités du poste.
- Une connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales serait un plus.
- Permis B obligatoire.

Vous disposez de connaissances et de compétences ou, à défaut, manifestez un intérêt marqué pour leur développement dans les domaines suivants (possibilité de formation) :

Savoirs :

- Règlementation applicable aux ERP.
- Règles et techniques de conception des ouvrages et de mise en œuvre d'opérations de construction, de rénovation, d'entretien.
- Conduite de chantiers et réglementation en matière de sécurité au travail.
- Environnement et acteurs du secteur du bâtiment (MOA, AMO, MOE, diagnostics divers, garanties et assurances, etc.).
- Gestion contractuelle et budgétaire.
- Notions en matière de marchés publics et de comptabilité publique.

Savoir-faire :

- Lecture de plans cotés.
- Organiser, planifier et coordonner des interventions et travaux.
- Préparer et animer des réunions et assurer le suivi.
- Rédiger des écrits professionnels (compte rendu de réunion, notes).
- Word et Excel (fonctions simples).
- Conduire et suivre un projet (serait un plus).

Savoir-être :

- Méthode, rigueur, précision.
- Autonomie, réactivité.
- Force de proposition et savoir rendre compte.
- Probité et intégrité (vis-à-vis des partenaires extérieurs, dans le cadre de marché public, etc.).
- Diplomatie et pédagogie (adapter son discours aux différents interlocuteurs).

CANDIDATURE

Pièces à joindre : CV + lettre de motivation (à l'attention de M. le Président) + copie de votre dernier arrêté de situation administrative (pour les fonctionnaires).

À adresser avant la date limite de candidature :

- ✓ En ligne, depuis notre site internet (rubrique « Entreprendre et travailler » puis « Nous recrutons »).



- ✓ Par mail : rh-recrutement@loirelayonaubance.fr (pièces à joindre en format PDF).
- ✓ Par courrier : M. le Président de la communauté de communes Loire Layon Aubance – 1 Rue Adrien Meslier – CS 80083 – 49170 St-Georges-sur-Loire

Processus du recrutement :

1. Vous nous adressez votre candidature.
2. Notre chargé(e) de recrutement vous contactera à la fin de l'appel à candidatures (si votre candidature est présélectionnée).
3. Un entretien avec le jury prévu **le mercredi 21 octobre, matin**.

PS : nous ne délivrons pas de réponse avant cette date. Pour toute question, en attendant, vous pouvez contacter le contact administratif suivant.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Renseignements sur le poste : M. Sala, responsable des services techniques du secteur 4, 02.41.54.59.77

Renseignements administratifs : Mme Guilon, service RH-recrutement, 02.41.54.59.93

Vous souhaitez en savoir davantage sur notre collectivité ? Consultez notre dernier [rapport d'activité](#) (loire-layon-aubance.fr, rubrique Collectivité).

Travailleurs handicapés : Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.